

CERTIFICAT DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DES CONDUCTEURS ET DES CONVOYEURS

Le transport d'animaux vivants par route doit s'effectuer dans des conditions satisfaisantes à la fois pour les animaux et les conducteurs ou convoyeurs qui en ont la charge durant le trajet. La protection des animaux est au centre de cette activité pour des raisons éthiques mais également économiques (les animaux transportés en sécurité résistent mieux au transport et la qualité de la viande est meilleure). Une formation est nécessaire pour assurer le transport des animaux vivants en sécurité, à la fois pour les animaux mais aussi les conducteurs et convoyeurs.

La protection des animaux durant les opérations de transport est régie par le règlement (CE) 1/2005.

Pour les ongulés domestiques (bovins, équidés, ovins/caprins, porcins) ainsi que pour les volailles, la détention d'un certificat de compétence professionnelle est obligatoire. Cette formation permet l'acquisition de ce certificat.



14H00



Jusqu'à 15 participants



Toutes productions



Intra-entreprise : 2590€ HT/jour - Inter-entreprise : 540€ HT/personne

Frais de déplacement des stagiaires et du formateur en sus

► OBJECTIFS

- Assurer le transport des animaux en conformité avec les conditions minimales requises (durées de voyage, soins aux animaux, densités, surfaces et hauteurs de chargement...)
- Connaître les termes techniques de la législation et les utiliser
- Identifier les caractéristiques générales des animaux transportés (physiologie, comportements, besoins)
- Connaître les besoins des animaux
- Repérer les signes de stress des animaux
- Prendre en compte l'impact du transport sur le bien-être des animaux et sur la qualité de la viande
- Manipuler et contenir les animaux pendant le transport en sécurité (bonnes pratiques, sécurité du personnel...)
- Connaître les soins d'urgence à dispenser aux animaux
- Connaître et savoir planifier les durées et moyens de transport
- Evaluer l'aptitude au transport des animaux

► **PUBLIC :** Eleveurs, convoyeurs et transporteurs de volailles (toutes productions)

► **FORMATEUR(S) :** Vétérinaires praticiens et technicien intervenants en abattoir

► **PRE-REQUIS :** Être amené dans le cadre d'une activité économique à transporter par la route sur une distance de plus de 65 km des animaux vivants (volailles – toutes productions).

► **METHODES PEDAGOGIQUES :** Exposé ; Brainstorming ; Echanges

► **MODALITES D'EVALUATION :** Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon les catégories d'animaux.

PROGRAMME

- **La réglementation** : relative à la protection des animaux en cours de transport ; spécifique à la santé animale (tenue des documents)
- **Les incidences du transport sur l'animal (physiologie, comportement, stress, bien-être)** : connaissances de l'animal et de ses comportements ; impact du transport : sur le comportement des animaux et sur leur état de stress ; incidences sur la santé et pathologie pouvant intervenir pendant le transport ; impact du travail du chauffeur (activités adaptées au respect du bien-être de l'animal).
- **Organiser et réaliser les principales manipulations et interventions sur les animaux pour le transport** : manipulations en relation avec les conditions de travail et règles de sécurité (organisation du chantier et installation dans le camion, contention et premiers soins et interventions sur les animaux).

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DEVELOPPER VOS COMPETENCES SUR :

- Le bien-être animal et la protection animale
- La réglementation française et européenne
- Les contrôles et sanctions possibles

Bovins, ovins-caprins, porcs et volailles : selon l'arrêté du 24 juin 2022 (NOR : AGRE2216697A)

Cette certification prendra fin le 31/08/2026.

- Code NSF : 311 – Transports, manutention, magasinage
- Formacodes : 31818 – Transport d'animaux vivants
- N° de fiche RS5549
- Date de l'enregistrement : 01-01-2022
- Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

► ACCESSIBILITE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (dont maladies chroniques et/ou invalidantes, troubles du langage (DYS...), troubles sensoriels, etc.).

Néanmoins, il est nécessaire de nous en informer dès l'inscription pour que nous nous assurons que les compensations adéquates soient mises en œuvre garantir un accueil dans les meilleures conditions.

Merci de nous joindre par téléphone au 02.51.91.55.98, par mail à formation@rcservices.fr ou de contacter notre référente handicap, Mme Katy CHOLLET – k.chollet@groupecristal.fr – 02.51.91.59.60.



RC SERVICES FORMATION – 20 bis rue Edouard Branly - 85500 **LES HERBIERS**

Tél : 02 51 91 55 98 - formation@rcservices.fr

N° SIRET : 44120102700048 – N° Activité : 7022Z

Retrouvez-nous sur www.rcservices-cristal.fr